

Un nom pour l'aréna de Granby

PALAIS DES SPORTS

GRANBY, (Y.R.) — Les autorités municipales de Granby ont décidé d'appeler l'aréna de Granby: Palais de Sports.

Ce choix d'un nom fait suite à une recommandation de M. Jean-Marie Lau-

rence, chef du service linguistique de Radio-Canada.

Dans une lettre adressée aux autorités municipales de Granby, M. Laurence avait signalé que l'appellation aréna de Granby ne semble guère heureuse

puisque le mot aréna est anglais. Son correspondant français serait arène, qui ne désigne pas une patinoire, mais plutôt, en français moderne, l'aire sablée d'un cirque, d'un amphithéâtre, ou un lieu des courses de taureaux. M.

Laurence, dans sa lettre, ajoute qu'il lui semble difficile d'appliquer le mot aréna à une patinoire. En terminant, M. Laurence ajoutait qu'il opterait pour le mot stade si le terme Palais des sports n'était pas accepté.

Le problème

Le problème, c'est qu'une maison se construit déjà en plein centre du territoire proposé comme parc industriel. Il sera nécessaire que le conseil prenne les procédures en vue d'exproprier éventuellement cette propriété, et ce au désavantage du propriétaire et de la cité.

Pas de constructions dérogatoires dans les diverses zones de la cité de Granby

GRANBY, (Y.R.) — Les autorités municipales de Granby prendront les dispositions nécessaires le plus tôt possible, afin d'éviter l'intrusion de constructions dérogatoires dans les diverses zones de la cité.

En fait un avis de motion a été présenté et accepté par les membres du conseil.

En fait, l'étude du zonage du territoire annexé du Canton de Granby est déjà commencée par l'urbaniste-conseil M. Benoit J. Bégin.

cord sur le fait qu'il est important de protéger immédiatement les zones résidentielles contre les constructions non conformes et il en est de même pour les zones industrielles.

Le conseil considère qu'un seul immeuble peut devenir une entrave sérieuse au développement d'un secteur.

Une lettre Cette décision fait suite à une recommandation de la commission industrielle de la cité de Granby, à la suite d'une lettre envoyée par M. Alex Bap-

tist, ingénieur et commissaire industriel.

M. Baptist a insisté sur le besoin de maintenir strictement des règlements restrictifs de zonage et de construction, puisque, selon lui, c'est là la seule manière de promouvoir l'image de prestige et d'attirer des industries d'importance, et cela pour plusieurs raisons.

«Une seule cabane, de dire M. Baptist, ou une bâtisse mal située peut endommager sérieusement le développement industriel».

Chronique municipale

Une lisière de terrain pour \$1

GRANBY, (Y.R.) — M. Ronaldo Bruneau a offert à la cité de Granby une lisière de terrain de 6 pieds de largeur par 120 pieds de longueur, située à l'arrière de sa propriété du 33, rue Kent, laquelle empiète dans l'emprise actuelle de la rue St-Paul.

M. Bruneau a accepté de vendre son terrain à la cité pour la somme de \$1, à condition que cette dernière s'engage à nettoyer la partie, au fond de son terrain, où il demeure les fondations de son ancienne boulangerie et également de poser de nouvelles bornes, longeant la rue St-Paul, à leurs nouvelles places et aménager une clôture, le long de la rue St-Paul. Ces travaux représentent des déboursés de \$85 et \$65 pour la ville, qui a accepté le marché.

De la gravelle de West Shefford

Les autorités ont décidé d'acheter la gravelle nécessaire à la cité de Granby de la firme Inter-Comte, de West Shefford. Le maire et les échevins ont considéré qu'il en coûtait meilleur marché d'acheter à West Shefford plutôt qu'à St-Pie de Bazot, à cause des frais de transport.

Une chaise et deux bancs

La cité a acheté une chaise de secrétaire à \$43,50 et deux bancs de dessinateur, au prix de \$45 l'unité, de Authier et Freres, le plus bas soumissionnaire.

Des rondes et aussi des carrées

Les autorités municipales de Granby ont acheté une douzaine de poubelles de la Société Arès Lité et de Bernard Quenneville.

Ces poubelles, un peu différentes, sont de marque Lawson, de forme circulaire, et de marque Woods, de forme carrée.

Les deux sortes de poubelles sont mises à l'essai, sur la rue Principale.

Six semaines de bibliothèque

Mlle Suzanne Bruneau a été engagée comme remplaçante du bibliothécaire, pendant les vacances de ce dernier. Mlle Bruneau travaillera à la bibliothèque pendant six semaines, soit jusqu'au 1er septembre.

Rencontre sur le lotissement

Les autorités municipales rencontreront les principaux intéressés par le règlement de lotissement.

Les échevins se sont entendus pour alléger le pourcentage de compensation en argent exigé des lotisseurs, ainsi que les modalités de paiement.

Pour les traverses à niveau

La cité de Granby a approuvé une résolution, qui sera présentée à la Fédération des maires et des municipalités, dont le congrès sera tenu à Montréal.

Cette résolution vise à obtenir que le gouvernement du Canada augmente les fonds des traverses à niveau, de façon à permettre à la Commission des transports de faire la séparation des frais des traverses à niveau.

Avec les employés municipaux

Le maire de Granby demande des négociations... provinciales

GRANBY, (Y.R.) — Le maire de Granby, M. Paul-O. Trepanier, a déclaré que les négociations avec les employés municipaux, à tous les échelons, devraient se faire sur le plan provincial, via l'Union des municipalités du Québec.

Et le maire d'expliquer que toutes les municipalités du Québec se trouvent prises dans une mosaïque, à l'échelle de la province et que les syndicats ont beau jeu pour essayer de tirer le maximum d'une ville à une autre.

Entente Le maire Trepanier a fait cette déclaration alors qu'il annonçait que la cité est sur le point de s'entendre avec la Fédération des employés municipaux.

La signature de cette convention collective de travail, d'une durée de trois ans, amènera des améliorations sensibles des conditions offertes aux employés municipaux.

Les deux autos allaient de l'est à l'ouest, et la voiture de M. Michel Blanchard, du 334

Sécurité obligatoire chez les employés municipaux

THETFORD MINES, (BF) — Le port de casques protecteurs et de chaussures de sécurité sera dorénavant obligatoire pour les officiers et employés du Service des travaux publics de la cité de Thetford Mines.

Ainsi en a convenu le conseil municipal par voie de résolution, adoptée lors de leur dernière réunion.

Il est également précisé dans ladite résolution, que les employés devront défrayer eux-mêmes les coûts d'achat et de remplacement de ces casques et chaussures.

L'échevin Vincent Couture, du quartier no 1, succédera à M. Roch Perreault comme

C'EST TOUT ICI! TOUTE LA SEMAINE! AVEC LE SPECTACLE KING REID SHOWS sur les terrains du Centre d'Achats LaSalle, à Drummondville-Sud. Au profit du Service de Récréation de Drummondville-Sud 50 SUPER ATTRACTIONS 50 BUMPER CARS—SKYRIDE—TILT-A-WHIRL—ROUND UP DES FILLES A GOGO—REVUE DE COULEURS LES PONEYS SHETLAND — THE BLOD LE PLUS GRAND CARNAVAL MOTORISE AU MONDE

Travail d'entretien

On corfit à M. Daniel Simard, entrepreneur plombier le travail d'entretien, pendant une période d'un an commençant le 19 juin 67, des systèmes de chauffage et de ventilation des immeubles de l'hôtel de ville, du Marché municipal, du poste de police et pompiers et des ateliers municipaux.

Le trésor municipal allouera une somme de \$780 à M. Simard pour ce travail.

Les facteurs n'iront pas par les routes de Magog le 24

MAGOG, (JPL) — Il n'y aura pas de livraison de courrier à Magog et sur les routes rurales des environs le 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste.

Le bureau de poste local sera fermé toute la journée, mais il y aura cependant et ce pour la commodité des locataires de cases, une période de 9 heures à midi pendant laquelle le couloir des cases sera ouvert.

Un communiqué émanant du bureau de poste ajoute de plus que le courrier déposé dans les boîtes aux lettres de rue sera recueilli à midi et acheminé le même jour.

Harmonie formée à Princeville

QUEBEC, (CD) — MM. Romeo Côté, Richard Pellerin et Roger Côté, tous trois mélomanes de Princeville, ont obtenu du parlement l'autorisation de canaliser jusqu'à \$30,000 dans l'organisation d'un ensemble musical, l'Harmonie de Princeville.

Chronique judiciaire

Perdu dans une maison de jeux: \$25

COWANSVILLE, (Y.R.) — Le juge Guy Genest a condamné Jules Lussier à payer \$25 d'amende et les frais de la Cour, pour avoir tenu une maison de jeux.

Lussier a été trouvé en possession d'une machine à jeux. L'accusé n'était pas présent mais son épouse s'y trouvait pour expliquer que son mari travaillait à 200 milles de Cowansville.

La Couronne demandait une amende de \$50.

Trop vite sur l'autoroute: \$20

Sydney Schafraan, de Montréal, a été condamné à \$20 d'amende et aux frais, pour avoir conduit sa voiture à une vitesse de 105 milles à l'heure, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, où la vitesse maximum permise n'est que de 75 milles à l'heure.

Schafraan a plaidé coupable à l'accusation de vitesse, mais a nie avoir négligé d'effectuer un changement d'adresse, sur son permis de conduire. Cette dernière plainte a été retirée.

De l'autoroute à la Cour: le 4

Denis Martin, de Montréal, a nié une accusation portée contre lui et lui reprochant d'avoir circulé à une vitesse de 85 milles à l'heure sur l'autoroute des Cantons de l'Est, le 8 septembre 1966, alors que la vitesse permise n'est que de 70 milles à l'heure.

Le procès sera entendu le 4 juillet.

Pas l'âge et trop de boisson: \$25

Gilles Gatoir et Pierrette Major ont plaidé coupable à l'accusation de s'être trouvés dans un débit de boisson, sans excuse légitime, alors qu'ils n'avaient pas l'âge requis.

Ils ont tous deux été condamnés à \$25 d'amende.

Pour avoir oublié le repas: \$500

Un hôtelier de Phillipsburg, M. Marc Noisieux, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir, le 10 novembre, vendu et livré de la bière sans renas et il devra subir son procès sous l'accusation d'avoir vendu de la bière pour apporter.

Le coupable a écopé d'une amende de \$500 et les frais et son permis a été suspendu pour un mois.

M. Marc Noisieux est le propriétaire de l'hôtel Champlain.

Deux fausses déclarations: \$35

Jean-Pierre Pépin a fait deux fausses déclarations à l'assurance-chômage, les 5 février et 3 mars. Il a écopé de \$25 d'amende sous le premier chef et de \$10 d'amende sous le deuxième chef.

Un délai de 15 jours a été accordé à l'accusé pour payer. Comme le procureur de l'assurance-chômage ne semblait pas satisfait de l'amende, le juge Guy Genest lui a dit: "Les lois fédérales ne sont pas plus fortes que les lois provinciales".

Confession d'un électricien: \$300

M. Yvan Fautoux, a écopé d'une amende de \$100 et des frais, pour avoir enfreint la loi des électriciens.

Tres étonnant, l'accusé a signé une confession, dans laquelle il admet s'être mérité l'amende de récidive. Il a cette fois été condamné à \$200 d'amende et aux frais.

L'impôt ne paie pas: \$25 et \$50

Quelques inculpés devaient répondre à des accusations d'avoir enfreint les lois de l'impôt.

Il s'agit de Claude Plamondon, qui a écopé de \$25 d'amende, et de Richard Charron, \$50 d'amende pour infraction à la loi de la vente au détail.

Arme non enregistrée: \$10

Real Gamache, de Granby, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'un revolver de calibre .22, dont il se servait pour pratiquer le tir, sans que l'arme n'ait été enregistrée.

"\$10 d'amende et les frais", de dire le juge, qui a également confisqué l'arme.

Méfait public: mandat d'amener

Le juge Guy Genest a levé un mandat d'amener contre Gilles Cadorette, accusé de méfait public.

Ce dernier ne s'est pas présenté devant la Cour, pour répondre à l'accusation portée contre lui, hier avant midi.

A l'assurance-chômage: \$25

M. Yves Gevry a écopé de \$25 d'amende pour avoir fait une fausse déclaration à l'assurance-chômage.

Un conseil du juge au militaire

Le juge Genest a conseillé à un militaire, qui comparait devant lui de plaider non coupable à l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies et d'avoir été impliqué dans un accident.

Joseph-Albert Payer, de Montréal, militaire cantonné à Farnham, a expliqué au juge qu'il avait pris trois bières le midi et qu'il avait été impliqué dans un accident le soir, à cause de l'effet de médicaments qu'il avait pris.

Le procès sera entendu le 30 juin. L'accusé Payer a expliqué qu'il comptait 14 années de service dans l'armée, dont sept années en pays étrangers.

Voies de faits: plaintes retirées

Gerard Pilon, qui avait porté des plaintes de voies de fait contre Guy Clark et Jean-Paul Boudreau, a retiré ses plaintes.

Une plainte en vertu de la loi de l'impôt, portée contre La Voix de l'Est, et Alcide Racine, a aussi été retirée.

Pas de permis mais des amendes

De nombreux automobilistes ont été condamnés pour des infractions au code de la route Roger Hamel, de Montréal, a écopé de \$10 d'amende pour avoir été trouvé au volant, sans permis de conduire, Yves Russell, de \$25 et \$10 d'amende, pour avoir été trouvé au volant d'une motocyclette, qui n'était pas enregistrée pour l'année courante, et qui a conduit sans lunettes, alors que son permis comportait une restriction. Armand Grondin, de Granby, a écopé de deux amendes de \$10 pour avoir conduit sans permis de conduire et avec le phare gauche avant défectueux. La plaque n'était pas éclairée, à l'arrière, mais aucune plainte n'a été portée.

20 milles de plus: \$20

Guy Roger, de Granby, a écopé d'une amende de \$20 pour avoir conduit à une vitesse excessive, soit 70 milles à l'heure, sur une zone de 50. Il a été arrêté sur la route 1.

L'incident s'est produit le 28 juillet.

A plus de 70 à l'heure: \$20

Craig Graham a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit à plus de 70 milles à l'heure sur l'autoroute des Cantons de l'Est, il y a sept mois.

Il a écopé d'une amende de \$20 et des frais.

Sans feu, sans frein ni permis

Donald Rudd, de Granby, a écopé de trois amendes de \$10 sous chacun des chefs d'accusation d'avoir, le 13 octobre 1965, conduit sans feu arrière droit, avec un frein d'urgence défectueux et d'avoir laissé conduire une personne ne possédant pas un permis.

Mais qui est le propriétaire?

Le juge Guy Genest a rejeté une plainte d'avoir laissé circuler une camionnette sans plaques de l'année et conduire une personne sans permis, portée contre Mme Arsène Marois, de St-Joachim. La plainte avait d'abord été portée contre M. Arsène Marois, mais les deux parties ont accepté le changement.

Le juge a rejeté la plainte parce que le propriétaire du camion n'a pas été clairement désigné. En effet, M. John Baker a vendu un Fargo 1957 à Mme Marois. Cette dernière a revendu le véhicule à M. George Wilson, qui l'a aussitôt revendu à son frère Marcel. Aucun transfert n'a accompagné ces transactions et, officiellement, le camion était resté au nom de M. John Baker.

Incidemment, Mme Marois était vêtue comme un homme et elle ressemblait étrangement à un homme.

Le gobe-sous se mérite \$25

Marcel Chamberland, de Bonsecours, a été trouvé coupable à l'accusation d'avoir opéré une maison de jeu en gardant un gobe-sous chez lui, le 17 juin. Il a été condamné à \$25 d'amende et l'appareil a été confisqué.

Payer l'impôt et l'amende

Les Ateliers Bel-Air Inc. ont écopé de \$50 d'amende et des frais pour infraction à la loi de l'impôt.

Pour défaut de produire son rapport à l'impôt, M. Mulin a écopé d'une amende de \$25.

Plainte de conduite dangereuse rejetée par le juge B. Turmel

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une plainte de conduite dangereuse logée contre un automobiliste dont le véhicule était venu en collision avec une auto-patrouille de la PP, à la suite d'un accident mortel à South Durham (route 32), a été rejetée, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix.

Après avoir entendu les témoignages des agents de la Sûreté provinciale et de quelques autres témoins, le juge Benoit Turmel en est venu à la conclusion que la plainte ne comportait aucun élément de négligence criminelle, et il a acquitté le conducteur, M. Fernando Belanger, d'Acton Vale.

Son procureur, Me Yvon Pilon, n'avait soulevé qu'un seul point de défense, en insistant sur l'élément de "création volontaire du risque" et soulignant qu'il s'agissait tout simplement d'une distraction pouvant constituer un élément de poursuite civile, mais non de poursuite criminelle.

Les faits Les agents de la Sûreté provinciale de Drummondville et de Richmond étaient encore sur les lieux d'un accident

mortel, à l'angle de la route 32 et du 13e rang, à South Durham, le 8 mai dernier, quand l'automobile de Belanger a été aperçue à environ un quart on un demi-mille, en rase campagne, sur une route droite, portant une légère élévation à chacun des deux secteurs liés au débat.

Les feux clignotants de deux autos-patrouilles de la PP, de même que d'une remorque, étaient en action; des bougies ou fusées avaient également été installées en bordure du pavé.

L'agent Raymond Habel estime la vitesse du véhicule de Belanger à environ 70 milles à l'heure; l'agent Angers, de Richmond, avance un chiffre de 55 à 60 milles à l'heure; un agent spécial du Canadian National, M. Normand Plourde cite 65 à 75 milles et le conducteur de la remorque s'en tient, à 60 ou 70 milles à l'heure.

M. Belanger affirme lui-même qu'il circulait à environ 45 ou 50 milles à l'heure et qu'il n'a pas vu les clignotants des autos-patrouilles de la PP avant d'en heurter une pour lui causer des dommages évalués à \$1,000.

Une estrade temporaire ou la rénovation permanente

DRUMMONDVILLE, (GT) — En fin de soirée, hier soir, M. Armand Doc Laplante, promoteur des courses de stocks cars à Drummondville, communiquait avec nos bureaux pour nous faire la déclaration suivante:

"Il reste encore une entrevue finale qui déterminera soit l'installation d'une estrade temporaire, tel que suggéré au conseil de ville, ou la rénovation d'une estrade permanente qui demeurera définitivement. Cependant, l'espère en la bonne foi des deux parties en cause, soient la ligue des propriétaires et le conseil municipal, pour faire l'acquisition du terrain et ce sera la dernière année que nous présenterons des courses à cet endroit.

Advenant l'achat du terrain, je serais prêt à terminer l'année à l'endroit actuel et à déménager mes penates après le dernier programme, vers la mi-octobre", de conclure M. Laplante.

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La "clôture" du pouvoir et de l'opposition sera passablement écartelée, cette année, à la Commission scolaire de Drummondville, du fait que le nouveau venu, M. Jean-Guy Spénard, siège aux côtés de MM. Alex Savoie et Amiel Renard, alors que l'ex-président Roger Parenteau est flanqué de M. Bernard Messier et Mme Armand Paul-Hus...

Ca fait un peu plus suave... O-O-O-O

Le nouveau commissaire Bernard Messier s'est amené en "hon..." à la table de la Commission scolaire... Il a même rugi... et même quand son voisin, M. Parenteau, a fait allusion aux Immeubles Messier... C'est sans doute là l'effet de la tension due à une première assemblée comme commissaire... M. Messier se calmera sans doute avec le temps...

Jeune motocycliste grièvement blessé

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Un jeune motocycliste de Drummondville, Nord, Robert Raymond, 20 ans, a été grièvement blessé quand sa moto a donné contre une automobile en face du restaurant Boisjoly, à Grantham Ouest. L'accident s'est produit hier vers 5h p.m.

A son arrivée à l'hôpital Ste-Croix, on a dû lui amputer une jambe.

Son compagnon de voyage, Michel Denault, 17 ans, également de St-Charles, s'en est tiré avec plusieurs contusions mais sans gravité.

L'automobile était conduite par M. Yvon Landelher, de Ste-Angele de Laval. La Sûreté provinciale de Drummondville a fait enquête sur les lieux.

Quelques instants plus tard, une automobile capotait à l'intersection du boulevard Lemire et de la route St-Germain, mais son conducteur s'en est tiré indemne.



POUPONNIERE

Le directeur diocésain du Service social de Nicolet, M. Coe Bergeron, ainsi que le responsable de la pouponnière, Soeur Lorette Coll, s.g., avec quelques-uns des bébés gardés à la nouvelle pouponnière pour enfants adoptables du diocèse.

(Photo La Tribune)

DRUMMONDVILLE, (ML)

La série de conférences d'information se poursuivra, ce soir, au Centre de réhabilitation externe pour alcooliques de la rue Melançon.

Le conférencier invité sera le Dr Michèle Cousineau. Elle parlera de "l'alcoolisme féminin".

Tous ceux qui sont intéressés à entendre parler de l'alcoolisme chez la femme sont élus à la présidence de la Société cordialement invitées. Le Dr St-Jean-Baptiste du Diocèse de Cousineau est attachée à la Clinique de Montréal, section féminine.

M. Guy Hamel qui vient d'être élu à la présidence de la Société cordialement invitées. Le Dr St-Jean-Baptiste du Diocèse de Cousineau est attachée à la Clinique de Montréal, section féminine.

POUR VOS RENOVATIONS

Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.

GERARD FORTIN ST-ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429 Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4343



La St-Jean doit être l'occasion d'exprimer nos sentiments de fierté

(M. Jean-Guy Lebel)

THETFORD MINES. (B.F.) — "Ces deux journées de fête nationale doivent être pour nous une période de réjouissances, certes, mais surtout l'occasion d'exprimer nos sentiments de fierté et de dignité qui inspirent et orientent notre action et nos attitudes toute l'année durant."

Tel est le sens que le président du conseil général de la

Société St-Jean-Baptiste de la région de Thetford, M. Jean-Guy Lebel, donne aux manifestations qui se dérouleront dans la ville de l'amiante les 23 et 24 juin.

"C'est dans cet esprit que je convie tous mes compatriotes à célébrer leur fête nationale et d'en faire l'occasion d'une véritable prise de conscience de leurs énergies, de leurs réalisations et de leurs espoirs, d'ajouter le président général.

"C'est par fierté et dignité que nous reconnaissons à la nation canadienne-française le droit à l'auto-détermination. C'est également, aux mêmes titres que nous exigeons le français comme langue officielle au Québec, et que nous réclamons la maîtrise de tous nos leviers de commande dans les divers domaines d'activité de la nation canadienne-française.

Enfin, le président Lebel souligne que c'est aussi par fierté et dignité que les Canadiens français se refusent à célébrer au même titre que d'autres citoyens, le centenaire d'un régime constitutionnel qui régit ce groupe ethnique au rang de citoyens de seconde zone dans la majeure partie du Canada.

Le robuste John McKee présente une moyenne au bâton de .414 grâce à 12 coups sûrs en 29 apparitions officielles. Le gros joueur de couleur ne s'est pas présenté à la plaque assez souvent pour être reconnu comme le meilleur frappeur.

C'est encore Charles Robinson qui domine pour les points produits, avec 13. Il est talonné de près par Don Manning et le joueur-instructeur Billy Bates qui ont fait avancer chacun 11 coéquipiers au marbre. Le premier but Bill Cheslock et Charles Robinson ont cogné chacun trois circuits.

Le rapide Pablo Mitchell domine le département des doublés avec 7. Il a également réussi deux triples, tout comme Al Sommerstad. Mitchell a aussi croisé le marbre à 12 reprises.

à l'affiche dans cette ligue de balle-molle. Un programme double sera disputé au stade St-Maurice, tandis que l'autre match se déroulera à Tring Junction.

Voici maintenant le classement des équipes:

Équipe	pp	pp	pts
Aux Économies	4	0	8
Chev. de Colomb	3	0	7
Eso Marois	2	2	4
Black Lake	1	3	2
Canadiens	1	3	0
Carey Canadian	0	3	1

Ce soir, trois parties sont

DISRAËLI (MD) — Pour la deuxième fois de son histoire, le pittoresque village de Disraëli sera le site du Festival annuel de la Fédération des fanfares amateurs de la province de Québec, les 1er et 2 juillet prochains. Il s'agira du 27e festival annuel de la Fédération. En 1949, Disraëli avait également accueilli les fanfares membres de la Fédération.

Les assises du mois prochain réuniront 100 fanfares pour un effectif global de quelque 400 musiciens venant de diverses parties de la belle province. Les ensembles musicaux attendus pour la circonstance sont les fanfares de Beauharnois, Irberville, Waterloo, Marieville, Coaticook, East Angus, Princeville, la Philharmonique de Thetford Mines, l'Union musicale de Black Lake et l'Harmonie de Disraëli.

Horaires

Voici l'horaire de la journée du 1er juillet:

2 heures p.m.: Concours d'instruments au cinéma Disraëli.

8 heures p.m.: Salut aux autorités municipales à l'hôtel de ville. Remise des clés de la ville au président de la Fédération, M. Julien Clement, par le maire de Disraëli, M. René Guertin.

8 h. 20 p.m.: Départ de la parade de l'hôtel de ville pour se rendre au kiosque.

8 h. 40 p.m.: Concert d'ouverture par l'Harmonie de Beauharnois.

Mot de bienvenue par le maire René Guertin et bénédiction du kiosque par le curé Georges Bilodeau de Disraëli, et remise du kiosque J.-T. Poulin à l'Harmonie de Disraëli, par les autorités municipales.

10 h. 15 p.m.: O Canada.

Dimanche, le 2 juillet

8 h. 45 a.m.: Arrivée des fanfares.

9 heures a.m.: Départ des fanfares à différents endroits de Disraëli pour se rendre à l'école St-Antoine.

9 h. 30 a.m.: Mot de bienvenue du président du festival.

9 h. 45 a.m.: Inspection des fanfares.

10 h. 30 a.m.: Départ en autobus de l'école St-Antoine pour se rendre à l'Académie Pie XII.

10 h. 50 a.m.: Départ de la parade pour se rendre à l'église Ste-Luce.

11 h. 15 a.m.: Messe.

12 heures a.m.: Dîner des musiciens à l'Académie Pie XII.

1 h. 30 p.m.: Rassemblement des fanfares à l'école St-Antoine.

2 heures p.m.: Départ de la parade.

2 h. 40 p.m.: Arrivée des fanfares au terrain des loisirs Aramis.

4 h. 40 p.m.: Remise des trophées.

5 heures p.m.: Réception civique à l'hôtel de ville.

8 heures p.m.: Souper de la Fédération.

8 h. 30 p.m.: Concert de fermeture au terrain des loisirs Aramis par une fanfare invitée.

10 h. 15 p.m.: Mot de circonstance par le président local et le président de la Fédération.

10 h. 30 p.m.: Fin du 27e Festival.

THETFORD MINES. (MD) — Bien qu'ayant été inactif au cours des deux dernières rencontres de son équipe, le receveur Don Manning maintient le meilleur frappeur des Mineurs de Thetford Mines. Il a réussi à loger la balle en lieu sûr à 18 reprises en 44 voyages au bâton pour une moyenne de .409. Il est suivi du voltigeur de gauche Charles Robinson qui affiche une moyenne de .370.

Le robuste John McKee présente une moyenne au bâton de .414 grâce à 12 coups sûrs en 29 apparitions officielles. Le gros joueur de couleur ne s'est pas présenté à la plaque assez souvent pour être reconnu comme le meilleur frappeur.

C'est encore Charles Robinson qui domine pour les points produits, avec 13. Il est talonné de près par Don Manning et le joueur-instructeur Billy Bates qui ont fait avancer chacun 11 coéquipiers au marbre. Le premier but Bill Cheslock et Charles Robinson ont cogné chacun trois circuits.

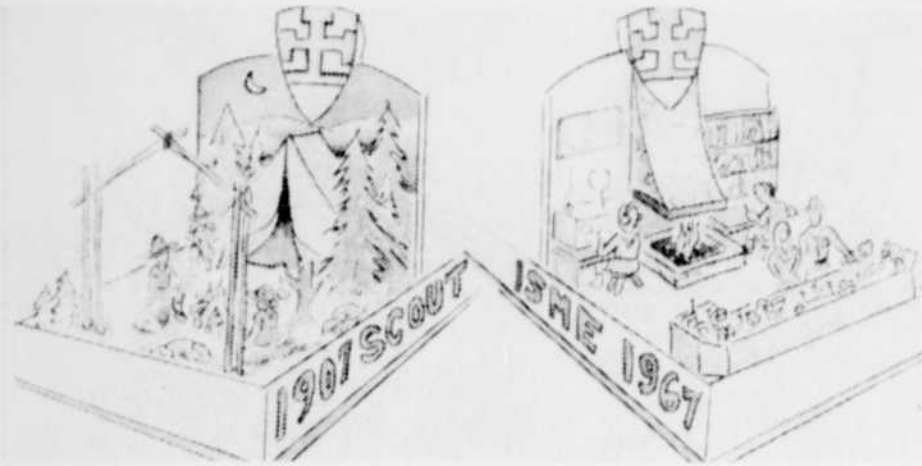
Le rapide Pablo Mitchell domine le département des doublés avec 7. Il a également réussi deux triples, tout comme Al Sommerstad. Mitchell a aussi croisé le marbre à 12 reprises.

à l'affiche dans cette ligue de balle-molle. Un programme double sera disputé au stade St-Maurice, tandis que l'autre match se déroulera à Tring Junction.

Voici maintenant le classement des équipes:

Équipe	pp	pp	pts
Aux Économies	4	0	8
Chev. de Colomb	3	0	7
Eso Marois	2	2	4
Black Lake	1	3	2
Canadiens	1	3	0
Carey Canadian	0	3	1

Ce soir, trois parties sont



SCOUTISME — Le défilé de la St-Jean-Baptiste comprendra 11 chars allégoriques à Thetford Mines. La vignette reproduite ci-dessus fait voir le char consacré au scoutisme.

A la Société d'horticulture



DIXIÈME ANNIVERSAIRE — La Société d'horticulture de Thetford Mines célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation. Pour souligner cet heureux anniversaire, un grand banquet s'est déroulé hier soir au Manoir Hébert. Sur le cliché ci-haut, de gauche à droite, MM. Stephen Vincent, employé au ministère de l'Agriculture et chef de la section des productions spéciales, Marcel Laliberte, président de la Société d'horticulture de Thetford Mines, et Bernard Levac, agronome, vice-président provincial des Sociétés d'horticulture et représentant de la zone 3.

(Photo La Tribune, par Maurice Dumas)



A THETFORD MINES — L'hélicoptère "Panorama du Centenaire, Canada '67" sera à Thetford Mines vendredi, le 23 juin. La photo ci-haut montre l'appareil de même que l'automobile suiveuse.

Costumes d'époque à Disraëli

DISRAËLI (MD) — Tel que demandé par les autorités civiles et religieuses à Disraëli, les gens ont commencé à revêtir des costumes de l'époque des anciens, dès le dimanche 18 juin 1967, et ceci afin d'entrer de plein-pied dans les célébrations officielles du centenaire débutant officiellement avec les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste dont un programme fut donné publiquement, du moins en ce qui concernait le mois de juin.

D'autres fêtes du centenaire de Disraëli se dérouleront en juillet et principalement aux environs de la fête de la Confédération.

M. Louis-Georges Roy est président du comité, et tout serait agencé dit-on pour coïncider avec le festival des fanfares amateurs de la province de Québec devant être tenu à Disraëli même les 1er et 2 juillet, puis le couronnement de la reine du centenaire à cette même occasion.

La reine sera choisie parmi les quatre candidates qui avaient accepté le 8 juin dernier de se dévouer comme telles.

Par ailleurs, d'importantes régates devraient avoir lieu au cours du même mois, vers le 23, sur le lac Aylmer naturellement. A cette occasion, des milliers de personnes sont attendues, vu que rien n'a été épargné pour faire de cet événement sportif un succès.

Thetford participera au projet "Panorama du centenaire"

THETFORD MINES. (MD) — La ville de Thetford Mines a de choisis pour participer au projet "Panorama du Centenaire, Canada '67", dans les cadres des manifestations du Service du Centenaire de la province de Québec.

On sait que pendant l'année du Centenaire, un hélicoptère survole le Canada d'un océan à l'autre, en s'arrêtant dans diverses villes et localités afin d'offrir aux dignitaires l'occasion d'observer à vol d'oiseau le panorama de leur région. Cet hélicoptère sera à Thetford Mines, vendredi, le 23 juin, de 2 heures à 3 heures p.m. L'hélicoptère se posera sur le terrain de stationnement du père Bellevue et quelques dignitaires de la ville monteront à bord à tour de rôle pour survoler la région.

Photographies

Cette tournée permet à l'équipage de l'hélicoptère de prendre des photographies aériennes de tous les paysages canadiens, et un livre souvenir intitulé "Canada Panorama du Centenaire" sera publié. Au Québec, la visite s'étend du 20 au 28 juin.

Le conseil municipal de Thetford Mines offrira une réception civique aux membres de l'équipage après la manifestation.

DISRAËLI (MD) — Pour la deuxième fois de son histoire, le pittoresque village de Disraëli sera le site du Festival annuel de la Fédération des fanfares amateurs de la province de Québec, les 1er et 2 juillet prochains. Il s'agira du 27e festival annuel de la Fédération. En 1949, Disraëli avait également accueilli les fanfares membres de la Fédération.

Les assises du mois prochain réuniront 100 fanfares pour un effectif global de quelque 400 musiciens venant de diverses parties de la belle province. Les ensembles musicaux attendus pour la circonstance sont les fanfares de Beauharnois, Irberville, Waterloo, Marieville, Coaticook, East Angus, Princeville, la Philharmonique de Thetford Mines, l'Union musicale de Black Lake et l'Harmonie de Disraëli.

Horaires

Voici l'horaire de la journée du 1er juillet:

2 heures p.m.: Concours d'instruments au cinéma Disraëli.

8 heures p.m.: Salut aux autorités municipales à l'hôtel de ville. Remise des clés de la ville au président de la Fédération, M. Julien Clement, par le maire de Disraëli, M. René Guertin.

8 h. 20 p.m.: Départ de la parade de l'hôtel de ville pour se rendre au kiosque.

8 h. 40 p.m.: Concert d'ouverture par l'Harmonie de Beauharnois.

Mot de bienvenue par le maire René Guertin et bénédiction du kiosque par le curé Georges Bilodeau de Disraëli, et remise du kiosque J.-T. Poulin à l'Harmonie de Disraëli, par les autorités municipales.

10 h. 15 p.m.: O Canada.

Dimanche, le 2 juillet

8 h. 45 a.m.: Arrivée des fanfares.

9 heures a.m.: Départ des fanfares à différents endroits de Disraëli pour se rendre à l'école St-Antoine.

9 h. 30 a.m.: Mot de bienvenue du président du festival.

9 h. 45 a.m.: Inspection des fanfares.

10 h. 30 a.m.: Départ en autobus de l'école St-Antoine pour se rendre à l'Académie Pie XII.

10 h. 50 a.m.: Départ de la parade pour se rendre à l'église Ste-Luce.

11 h. 15 a.m.: Messe.

12 heures a.m.: Dîner des musiciens à l'Académie Pie XII.

1 h. 30 p.m.: Rassemblement des fanfares à l'école St-Antoine.

2 heures p.m.: Départ de la parade.

2 h. 40 p.m.: Arrivée des fanfares au terrain des loisirs Aramis.

4 h. 40 p.m.: Remise des trophées.

5 heures p.m.: Réception civique à l'hôtel de ville.

8 heures p.m.: Souper de la Fédération.

8 h. 30 p.m.: Concert de fermeture au terrain des loisirs Aramis par une fanfare invitée.

10 h. 15 p.m.: Mot de circonstance par le président local et le président de la Fédération.

10 h. 30 p.m.: Fin du 27e Festival.

Disraëli: site du festival annuel des fanfares amateurs du Québec

DISRAËLI (MD) — Pour la deuxième fois de son histoire, le pittoresque village de Disraëli sera le site du Festival annuel de la Fédération des fanfares amateurs de la province de Québec, les 1er et 2 juillet prochains. Il s'agira du 27e festival annuel de la Fédération. En 1949, Disraëli avait également accueilli les fanfares membres de la Fédération.

Les assises du mois prochain réuniront 100 fanfares pour un effectif global de quelque 400 musiciens venant de diverses parties de la belle province. Les ensembles musicaux attendus pour la circonstance sont les fanfares de Beauharnois, Irberville, Waterloo, Marieville, Coaticook, East Angus, Princeville, la Philharmonique de Thetford Mines, l'Union musicale de Black Lake et l'Harmonie de Disraëli.

Horaires

Voici l'horaire de la journée du 1er juillet:

2 heures p.m.: Concours d'instruments au cinéma Disraëli.

8 heures p.m.: Salut aux autorités municipales à l'hôtel de ville. Remise des clés de la ville au président de la Fédération, M. Julien Clement, par le maire de Disraëli, M. René Guertin.

8 h. 20 p.m.: Départ de la parade de l'hôtel de ville pour se rendre au kiosque.

8 h. 40 p.m.: Concert d'ouverture par l'Harmonie de Beauharnois.

Mot de bienvenue par le maire René Guertin et bénédiction du kiosque par le curé Georges Bilodeau de Disraëli, et remise du kiosque J.-T. Poulin à l'Harmonie de Disraëli, par les autorités municipales.

10 h. 15 p.m.: O Canada.

Dimanche, le 2 juillet

8 h. 45 a.m.: Arrivée des fanfares.

9 heures a.m.: Départ des fanfares à différents endroits de Disraëli pour se rendre à l'école St-Antoine.

9 h. 30 a.m.: Mot de bienvenue du président du festival.

9 h. 45 a.m.: Inspection des fanfares.

10 h. 30 a.m.: Départ en autobus de l'école St-Antoine pour se rendre à l'Académie Pie XII.

10 h. 50 a.m.: Départ de la parade pour se rendre à l'église Ste-Luce.

11 h. 15 a.m.: Messe.

12 heures a.m.: Dîner des musiciens à l'Académie Pie XII.

1 h. 30 p.m.: Rassemblement des fanfares à l'école St-Antoine.

2 heures p.m.: Départ de la parade.

2 h. 40 p.m.: Arrivée des fanfares au terrain des loisirs Aramis.

4 h. 40 p.m.: Remise des trophées.

5 heures p.m.: Réception civique à l'hôtel de ville.

8 heures p.m.: Souper de la Fédération.

8 h. 30 p.m.: Concert de fermeture au terrain des loisirs Aramis par une fanfare invitée.

10 h. 15 p.m.: Mot de circonstance par le président local et le président de la Fédération.

10 h. 30 p.m.: Fin du 27e Festival.



Bernard Gagnon, 10 ans, fils de M. et Mme Jules-Henri Gagnon, d'East Broughton, a subi avec très grande distinction l'examen théorique et pratique du cours de 4e année à l'École de musique de l'Université Laval, de Québec.

Pas question que Disraëli devienne une ville

DISRAËLI. (Par Maurice Dumas) — La rumeur voulant que le conseil municipal de Disraëli demande au gouvernement provincial de changer son statut de village en celui de ville a été catégoriquement démentie hier par le maire René Guertin.

Ce dernier a précisé qu'il n'était nullement question d'une telle demande pour le moment. "Peut-être que ça viendra plus tard, mais pas pour l'instant", a-t-il ajouté.

Population

La population actuelle de Disraëli se chiffre à 3,700 âmes. En 1966, la population a augmenté de 90 personnes. Un grand total de 22 familles sont venues s'établir à cet endroit, tandis que 18 autres l'ont quitté.

La rumeur voulant que le conseil municipal de Disraëli demande au gouvernement provincial de s'incorporer en ville a pris naissance dernièrement et s'est rapidement propagée comme une trainée de poudre. En considération du centième anniversaire de fondation de Disraëli, plusieurs croyaient que l'occasion était propice.

Informé de cette rumeur, le maire René Guertin a paru quelque peu surpris. Tel que mentionné plus haut, il a clairement indiqué qu'il ne saurait être question d'une telle démarche pour le moment. Comme il l'a dit, peut-être dans les années à venir.

Don Manning maintient une excellente moyenne de .409 chez les Mineurs

THETFORD MINES. (MD) — Bien qu'ayant été inactif au cours des deux dernières rencontres de son équipe, le receveur Don Manning maintient le meilleur frappeur des Mineurs de Thetford Mines. Il a réussi à loger la balle en lieu sûr à 18 reprises en 44 voyages au bâton pour une moyenne de .409. Il est suivi du voltigeur de gauche Charles Robinson qui affiche une moyenne de .370.

Le robuste John McKee présente une moyenne au bâton de .414 grâce à 12 coups sûrs en 29 apparitions officielles. Le gros joueur de couleur ne s'est pas présenté à la plaque assez souvent pour être reconnu comme le meilleur frappeur.

C'est encore Charles Robinson qui domine pour les points produits, avec 13. Il est talonné de près par Don Manning et le joueur-instructeur Billy Bates qui ont fait avancer chacun 11 coéquipiers au marbre. Le premier but Bill Cheslock et Charles Robinson ont cogné chacun trois circuits.

Le rapide Pablo Mitchell domine le département des doublés avec 7. Il a également réussi deux triples, tout comme Al Sommerstad. Mitchell a aussi croisé le marbre à 12 reprises.

à l'affiche dans cette ligue de balle-molle. Un programme double sera disputé au stade St-Maurice, tandis que l'autre match se déroulera à Tring Junction.

Voici maintenant le classement des équipes:

Équipe	pp	pp	pts
Aux Économies	4	0	8
Chev. de Colomb	3	0	7
Eso Marois	2	2	4
Black Lake	1	3	2
Canadiens	1	3	0
Carey Canadian	0	3	1

Ce soir, trois parties sont

Statistiques des Mineurs de Thetford Mines. Mouvements au bâton après la joute du 18 juin.

ab	cs	cs	pp	mov
John McKee	29	12	2	.414
Don Manning	44	18	1	.409
Ch. Robinson	34	20	3	.370
Sandy Grant	18	6	1	.333
Gil. Gingras	12	4	0	.333
Bill Cheslock	41	12	3	.293
Sonny Pace	41	12	2	.293
Billy Bates	54	15	1	.278
Bruce Miller	11	3	0	.273
Pa. Mitchell	54	14	0	.259
Ev. Porter	28	7	2	.250
Sommerstad	48	11	1	.229
J. Beckman	24	4	0	.167
G. Shumaker	6	1	1	.167
Yvon Gervais	9	1	0	.111
G. Williams	12	1	0	.083

Moyenne générale: .286

Travail des lanceurs

mi	pm	es	pg	pp	mov
Y. Gervais	21	4	16	2	0.171
G. Shumaker	13	4	8	1	0.264
J. McKee	11	5	12	1	0.386
G. Williams	31	14	34	1	3.401
B. Miller	25	12	30	1	2.426
B. Bates	18	9	15	1	2.434

Autre victoire des Chevaliers et autre défaite des Canadiens à la balle-molle

THETFORD MINES. (MD) — Le club aux Économies est demeuré invincible dans le circuit de balle-molle Gaston Veilleux en infligeant un revers de 5 à 1 au Eso Marois, dans une rencontre disputée au terrain de St-Maurice.

Dans les autres rencontres, les Chevaliers de Colomb ont remporté une victoire de 7 à 4 aux dépens des Canadiens, tandis que l'équipe de Black Lake a décroché son premier gain de la saison en disposant du Carey Canadian par le pointage de 6 à 1.

Ce soir, trois parties sont

Classement

Voici maintenant le classement des équipes:

Équipe	pp	pp	pts
Aux Économies	4	0	8
Chev. de Colomb	3	0	7
Eso Marois	2	2	4
Black Lake	1	3	2
Canadiens	1	3	0
Carey Canadian	0	3	1

Disraëli: site du festival annuel des fanfares amateurs du Québec

DISRAËLI (MD) — Pour la deuxième fois de son histoire, le pittoresque village de Disraëli sera le site du Festival annuel de la Fédération des fanfares amateurs de la province de Québec, les 1er et 2 juillet prochains. Il s'agira du 27e festival annuel de la Fédération. En 1949, Disraëli avait également accueilli les fanfares membres de la Fédération.

Les assises du mois prochain réuniront 100 fanfares pour un effectif global de quelque 400 musiciens venant de diverses parties de la belle province. Les ensembles musicaux attendus pour la circonstance sont les fanfares de Beauharnois, Irberville, Waterloo, Marieville, Coaticook, East Angus, Princeville, la Philharmonique de Thetford Mines, l'Union musicale de Black Lake et l'Harmonie de Disraëli.

Horaires

Voici l'horaire de la journée du 1er juillet:

2 heures p.m.: Concours d'instruments au cinéma Disraëli.

8 heures p.m.: Salut aux autorités municipales à l'hôtel de ville. Remise des clés de la ville au président de la Fédération, M. Julien Clement, par le maire de Disraëli, M. René Guertin.

8 h. 20 p.m.: Départ de la parade de l'hôtel de ville pour se rendre au kiosque.

8 h. 40 p.m.: Concert d'ouverture par l'Harmonie de Beauharnois.

Mot de bienvenue par le maire René Guertin et bénédiction du kiosque par le curé Georges Bilodeau de Disraëli, et remise du kiosque J.-T. Poulin à l'Harmonie de Disraëli, par les autorités municipales.

10 h. 15 p.m.: O Canada.

Dimanche, le 2 juillet

8 h. 45 a.m.: Arrivée des fanfares.

9 heures a.m.: Départ des fanfares à différents endroits de Disraëli pour se rendre à l'école St-Antoine.

9 h. 30 a.m.: Mot de bienvenue du président du festival.

9 h. 45 a.m.: Inspection des fanfares.

10 h. 30 a.m.: Départ en autobus de l'école St-Antoine pour se rendre à l'Académie Pie XII.

10 h. 50 a.m.: Départ de la parade pour se rendre à l'église Ste-Luce.

11 h. 15 a.m.: Messe.

12 heures a.m.: Dîner des musiciens à l'Académie Pie XII.

1 h. 30 p.m.: Rassemblement des fanfares à l'école St-Antoine.

2 heures p.m.: Départ de la parade.

2 h. 40 p.m.: Arrivée des fanfares au terrain des loisirs Aramis.

4 h. 40 p.m.: Remise des trophées.

5 heures p.m.: Réception civique à l'hôtel de ville.

8 heures p.m.: Souper de la Fédération.

8 h. 30 p.m.: Concert de fermeture au terrain des loisirs Aramis par une fanfare invitée.

10 h. 15 p.m.: Mot de circonstance par le président local et le président de la Fédération.

10 h. 30 p.m.: Fin du 27e Festival.



NOUVEAU PRÉSIDENT — Le Dr Gilles Turcotte est le nouveau président du club Rotary de Thetford Mines. Sur le cliché ci-haut, nous voyons l'ancien président, M. Paul-Emile Grenier (à gauche) remet le maillot symbolique de l'autorité du Rotary à son successeur, le Dr Gilles Turcotte.

(Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

Sécurité obligatoire chez les employés municipaux

THETFORD MINES. (BF) — Le port de casques protecteurs et de chaussures de sécurité sera dorénavant obligatoire pour les officiers et employés du Service des travaux publics de la cité de Thetford Mines.

Ainsi en a convenu le conseil municipal par voie de résolution, adoptée lors de leur dernière réunion.

Il est également précisé dans ladite résolution, que les employés devront défrayer eux-mêmes les coûts d'achat et de remplacement de ces casques et chaussures.

L'écuyer Vincent Couture, du quartier no. 1, succédera à M. Roch Perreault comme maire-suppléant de la cité pour le prochain trimestre.

Travail d'entretien

On a confié à M. Daniel Simard, entrepreneur plombier le travail d'entretien, pendant une période d'un an commençant le 19 juin '67, des systèmes de chauffage et de ventilation des immeubles de l'hôtel de ville, du Marché municipal, du poste de police et pompiers et des ateliers municipaux.

Le trésor municipal allouera une somme de \$780 à M. Simard pour ce travail.

La soumission de Lafleur et Laflamme Lée, au montant de \$420 pour l'entretien de neuf lampadaires, a été acceptée par les édiles. Une deuxième



MÈRE DE L'ANNÉE — Mme Raymond Breton a été nommée mère de l'année à Tring Junction. Elle est accompagnée de deux de ses petits-enfants, Andrée et Guy.

Surintendant des travaux publics: M. Paul Pomerleau donne sa démission

THETFORD MINES. (BF) — Le poste de surintendant du Service des travaux publics est à nouveau vacant à Thetford Mines.

M. Paul Pomerleau, dessinateur et homme d'instruments de la Cité, à qui les édiles avaient confié les fonctions de surintendant pour une période d'essai d'une année, a manifesté le désir d'être relevé de ce poste. Le conseil municipal a acquiescé à cette demande de sorte que M. Pomerleau continuera, agir seulement comme dessinateur et homme d'instruments au Service des travaux publics.

Le poste de surintendant de ce service est donc à nouveau vacant, et l'on ignore si les édiles feront appel à de nouveaux candidats pour le remplacer, ou s'ils supprimeront tout simplement ces fonctions.

La chose devrait se décider au cours des prochaines réunions de comité des administrateurs municipaux.

Poste aboli

Pour des raisons d'ordre administratif, le conseil municipal a aboli cette semaine les fonctions de secrétaire au Service de la police et des incendies. Les dites fonctions étaient exercées par le caporal Hugues Bizier depuis le 15 janvier dernier. Il avait été désigné à ce poste pour une période de probation de six mois.

Le caporal Bizier retournera donc à son ancienne fonction au sein des services de la police et des incendies, aux salaires et autres conditions de travail actuellement en vigueur.

Harmonie formée à Princeville

Quinquagénaire blessé gravement dans une collision: route de St-Albert

VICTORIAVILLE, (NFLEC) — M. Aylre Buteau, 47 ans, du 9 Pere Levesque, à Victoriaville, a été blessé gravement hier soir alors que la petite voiture européenne qu'il conduisait a été heurtée violemment par un autre véhicule au moment où il sortait d'une entrée privée à quelques milles à l'ouest de Victoriaville, sur la route de St-Albert.

Il s'agit de Mme Gaëtan Pouliot et de M. et Mme André Laquerre, de Victoriaville, également, qui ont été gardés sous observation à l'hôpital.

L'accident

Il semble que M. Buteau, au volant de sa petite voiture, a été heurté à l'arrière par l'auto de M. Pouliot au moment où M. Buteau sortait d'une entrée privée. Sous l'impact, la voiture européenne a été projetée hors de la route alors que M. Pouliot est allé s'immobiliser à gauche de la route un peu plus loin. L'accident eut lieu dans une zone de 60 milles à l'heure. La voiture de M. Buteau est une perte totale.

M. Claude Blais à la direction de l'Oeuvre des Loisirs de Plessisville

PLESSISVILLE, (GAB) — M. Claude Blais a été choisi nouveau président de l'Oeuvre des Loisirs Inc. de Plessisville. Le poste de vice-président a été confié à M. Raymond Hainse et celui de 2e vice-président à M. Robert Lafond. Les directeurs sont MM. Simon Montambault, Marcel Lané, Jacques Jourras et Gaston Provancher.

La nouvelle direction du Centre de loisirs Inc. a décidé de donner une attention particulière au recrutement des membres au cours des prochaines semaines. Une suggestion à cet effet a été faite par M. Gaston Provancher, président sortant de charge et dont les services ont été retenus comme directeur du mouvement. Il a été convenu d'établir des contacts personnels pour ce recrutement.

M. Irénée Boivin: grand chevalier

PLESSISVILLE, (GAB) — Des élections ont été tenues pour un nouveau bureau de direction au Conseil 2527 des Chevaliers de Colomb de Plessisville. M. Irénée Boivin a été

reçu grand-chevalier. La charge de député-grand-chevalier a été confiée à M. Raymond Dusseault et M. l'abbé Claude Noël agit comme aumônier.

Le secretariat

Au secretariat du Conseil 2527 des Chevaliers de Colomb de Plessisville, M. Serge Boulanger sera en charge des archives. Le poste de trésorier a été confié à M. Gaëtan Brule. M. Raymond Lacasse a été choisi comme secrétaire-financier.

Autres responsabilités

Le Dr Jules Cantin comme médecin, et Me Claude Perron notaire d'Arthabaska, comme conseiller juridique sont les autres principales nominations faites au cours de la même assemblée d'élections chez les Chevaliers de Colomb de Plessisville. Cette manifestation était la dernière activité de 1966-67 au Conseil 2527.

Clinique de donneurs de sang — Une clinique de donneur de sang a été un franc succès à Plessisville. Cette clinique était sous la responsabilité de M. Leslie Komlosy, du Conseil 2527 et 450 bouteilles de sang ont été recueillies à cette occasion. Les Chevaliers de Colomb de Plessisville ont collaboré avec les autorités de la Croix Rouge canadienne pour cette clinique tenue à l'hôtel de ville.

A 80 milles à l'heure dans les rues de Plessisville

PLESSISVILLE, (GAB) — Les constables Raymond Gosselin et Albert Gagnon, de la Sûreté municipale de Plessisville, ont arrêté un jeune homme de Ste-Sophie de Mézange qui "roulait" à plus de 80 milles à l'heure sur la rue St-Louis. Le jeune conducteur a "brûlé" un feu rouge et passé outre à deux arrêts obligatoires. Il est accusé de conduite dangereuse et il a été mis en liberté provisoire après avoir passé une partie de nuit en cellule; il avait été arrêté à une heure du matin à la sortie "est" de Plessisville.

Quatre hommes dans la vingtaine ont été arrêtés par les constables Serge Bérubé et Jean-Marc Hébert. Tous quatre seront traduits en Cour à

Affaire des faux \$5: Constant et Breton envoyés à leur procès

Noël Héon veut être cité à son examen volontaire

VICTORIAVILLE, (NFLEC) — L'un des cinq prévenus dans l'affaire des faux \$5 de Victoriaville, Noël Héon, a demandé d'être cité à son examen volontaire à la suite de son enquête préliminaire qui s'est déroulée hier au palais de justice d'Arthabaska, devant le juge René Lacoursière.

Héon comparaitra aujourd'hui, après que le juge Lacoursière aura entendu le prévenu Noël Langlois qui doit raisonnablement avoir la fin de son enquête préliminaire cet après-midi.

Les circonstances

Jean-Paul Constant, sous la protection de la Cour, est venu témoigner qu'il avait remis sept ou huit billets à Héon mais sans lui dire quoi que ce soit.

"J'ai rencontré Noël Héon au Lion d'Or un soir. Il avait l'air abattu et pas mal cassé, alors je lui ai dit, en lui mettant l'argent dans sa poche, prends ça, tu m'as assez payé."

C'est à la suite de ce témoignage, la seule preuve de la couronne, que l'avocat de Héon a demandé que son client soit cité à son examen volontaire aujourd'hui.

Constant a continué en spéculant qu'il n'avait été question de rien entre lui et Héon, que ce dernier n'avait pas touché à cet argent devant lui et qu'il était retourné à Montréal ensuite.

Le procureur a cité deux témoins qui ne se sont pas présentés à l'appel. Il s'agissait de M. et Mme Gilles Proulx de Victoriaville, restaurateurs.

Le procureur de Héon, Me Pierre Deneault, a accepté leur témoignage sur la foi du procureur. Ces deux personnes auraient déclaré que Héon était venu à leur établissement pour acheter de la marchandise et qu'ils auraient vu ensuite un faux billet dans leur caisse, sans pour autant jurer que c'était Noël Héon qui leur aurait remis.

Le conseil 2527 de la Société St-Vincent-de-Paul, soit \$1,500 pour une somme totale de \$3,500.

Le conseiller Denis St-Pierre a demandé, lors de la dernière assemblée, de rencontrer les chefs de service de la ville, M. St-Pierre désire connaître la structure des services de Victoriaville et s'assurer que le conseil accorde l'attention méritée par les questions soulevées à la table.

Il fut décidé qu'il y aurait d'abord une puis deux rencontres pour commencer, cela en présence du chef de service. Le conseiller Leduc a fait valoir qu'il n'y aurait peut être pas lieu de tenir de semblables réunions à tous les mois comme le suggérerait le conseiller St-Pierre.

Le conseiller St-Pierre a déclaré au cours de ce débat qu'il cherchait uniquement à connaître l'organisation des services et désirait que le conseil s'assure que le tout fonctionnait dans le plus grand intérêt des citoyens.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (NFLEC) — M. Jean-Guy Tourigny, inspecteur en bâtiment de la ville, n'accordera plus de permis de construction à ses bureaux l'après-midi... ce n'est pas parce qu'il ira jouer au golf... au contraire, c'est parce qu'il est maintenant seul dans son département et qu'il doit faire l'inspection des constructions. Alors à titre d'essai, il émettra des permis l'avant midi seulement.

Pour ceux que la chose peut intéresser, il ne faut pas se présenter en Cour, à Arthabaska, que l'on soit spectateur ou autre chose, dans une tenue négligée. Le décorum exige une cravate et un veston pour les hommes, et une tenue décente pour les dames. Certains ont dû quitter la Cour hier.

Des que les soumissions seront sorties, au cours de l'été, le ministère de la Voirie posera de l'asphalte sur la route conduisant à la transcanadienne à compter de Princeville, c'est-à-dire pour les quelque deux derniers milles avant la route 9.

Bernard "Marinier" Charron sera l'hôte de Nicole et Frédéric ce soir dans une discothèque locale alors que ces deux artistes, présentement en spectacle dans un hôtel de Victoriaville, présenteront un disque qu'ils viennent de mettre sur le marché, "heureux tous les deux" mon capital et moi..."

La manifestation patriotique que mettra sur pied Radio-Victoriaville à l'occasion de la St-Jean vendredi soir prochain, a reçu aujourd'hui l'approbation de beaucoup de gens mais pas de tout le monde... Certaines personnes qui étaient heureuses de ne pas avoir à s'occuper de "ça" cette année n'ont pas pris la décision de M. Michaud.

A ce sujet, la danse organisée au Centre Jean Beliveau exigera un prix d'entrée de 25 cents qui sera versé en totalité aux scouts pour l'organisation de leurs camps d'été... Au programme, les "Todds" et les "Maximum 5" de Victoriaville.

Interrogatoires pour vols commis dans la région ainsi que pour troubles à la paix, quatre "projections" en cellule.

Hospitalisation et comparution — Le rapport du chef Dupont pour mai indique aussi que deux personnes blessées dans des accidents ont été conduites à l'hôpital et qu'un prévenu a été traduit en Cour pour ivresse.

Une conférence sur la sécurité a été donnée à la "maternelle". Des services d'ordre ont été donnés en 15 occasions. Le chef et son assistant ont distribué 17 billets pour infractions aux règlements de la circulation, 23 pour stationnement en sens inverse et 12 pour les arrêts obligatoires non observés par des automobilistes.

Le conseiller Denis St-Pierre ne fera plus de travaux pour Victoriaville

VICTORIAVILLE, (NFLEC) — Le conseiller Denis St-Pierre a fait parvenir une lettre aux membres du conseil de ville de Victoriaville les avisant qu'il ne pourrait plus de l'avenir accepter de travail de la municipalité ni terminer les travaux en cours, étant donné le poste qu'il occupe au sein du conseil.

Il s'agit de constructions n'ayant pas été entretenu depuis de nombreuses années et présentant un état de délabrement lamentable et même très dangereux.

Il s'agit dans le premier cas d'un garage appartenant à M. Hervé Fortier, situé au 121 boulevard Gamache, et d'un hangar appartenant au même propriétaire mais au 117 du boulevard Gamache.

Dans l'autre cas, il est mentionné que la maison de M. Hervé Courtois, de R.R. no 2 2 Victoriaville, n'est plus habitée depuis un certain temps.

Le conseiller Albert Leduc a proposé que les procédures nécessaires soient entreprises pour que ces constructions soient démolies car en plus d'être dangereuses elles sont un risque d'incendie.

Le conseil décrète la démolition de trois constructions délabrées

VICTORIAVILLE, (NFLEC) — Le conseil municipal de Victoriaville a décrété la démolition de trois constructions délabrées.

Le conseil 2527 de la Société St-Vincent-de-Paul, soit \$1,500 pour une somme totale de \$3,500.

Le conseiller Denis St-Pierre a demandé, lors de la dernière assemblée, de rencontrer les chefs de service de la ville, M. St-Pierre désire connaître la structure des services de Victoriaville et s'assurer que le conseil accorde l'attention méritée par les questions soulevées à la table.

Il fut décidé qu'il y aurait d'abord une puis deux rencontres pour commencer, cela en présence du chef de service. Le conseiller Leduc a fait valoir qu'il n'y aurait peut être pas lieu de tenir de semblables réunions à tous les mois comme le suggérerait le conseiller St-Pierre.

Le conseiller St-Pierre a déclaré au cours de ce débat qu'il cherchait uniquement à connaître l'organisation des services et désirait que le conseil s'assure que le tout fonctionnait dans le plus grand intérêt des citoyens.

Le club Richelieu enverra plusieurs enfants à l'Expo

VICTORIAVILLE, (AC) — Un grand nombre d'enfants de la région de Victoriaville iront visiter l'Expo '67, grâce au club Richelieu. Trois voyages seront organisés au cours de l'été. Chacun de ces voyages réunira 40 enfants défavorisés. Les jeunes qui assisteront à ces voyages sont âgés de 8 à 16 ans.

Dans les activités futures du club Richelieu, on remarque un tournoi de golf qui réunira tous les clubs sociaux de Victoriaville. Ensuite, il y a la campagne de charité Richelieu. Dans un autre domaine, le Richelieu a fait la demande officielle d'enregistrement au ministre du Revenu national. Cette demande a été faite pour l'obtention d'un numéro de permis, autorisant le club Richelieu d'émettre des reçus pour don de charité, valables et reconnus par le département de l'impôt sur le revenu.

Exposition annuelle du Cercle des fermières de Princeville en août

PRINCEVILLE, (GAB) — Les membres du Cercle des fermières de Princeville ont profité de leur dernière assemblée de 1966-67 pour tracer le programme préliminaire de deux manifestations prévues pour le mois d'août. En premier lieu, ce sera l'exposition sur le plan local, le 7 de ce mois-là. Le 17 août, une délégation de Princeville représentera le cercle au congrès annuel de la fédération No 6 des Cercles des fermières du Québec, congrès qui sera tenu cette année à St-Pierre de Broughton. Mme Henri Pa-

quin, présidente des fermières de Princeville, a invité les membres à réserver ces dates pour prendre une part active à ces deux importantes manifestations.

Exposition locale — Un cachet particulier sera donné cette année à l'exposition locale. Une section des exhibits concernera des articles réalisés il y a de nombreuses années dans le domaine des arts ménagers. On désire ainsi souligner le centenaire de la Confédération. Une autre section concernera les articles de fantaisie où l'ingéniosité et l'initiative des travailleuses sont en évidence.

Une chemise sport pour homme était l'article à préparer pour le dernier concours de 1966-67 au Cercle de fermières exhibits ont été présentés et les articles ont été jugés par Mme Joseph Trépanier et Mme Rémi Martin.

Les loisirs de vacances pour les enfants ont aussi été portés à l'attention des membres par M. l'abbé Arthur Auger, aumônier du cercle.

Harmonie formée à Princeville — QUEBEC, (CD) — MM. Romeo Côté, Richard Pellerin et Roger Côté, trois mélomanes de Princeville, ont obtenu du parlement l'autorisation de canaliser jusqu'à \$30,000 dans l'organisation d'un ensemble musical, l'Harmonie de Princeville.

Bureau des licences fermé — DRUMMONDVILLE, (ML) — Le bureau provincial d'examen de conduite automobile sera fermé lundi prochain, le 26 juin. C'est ce qu'on apprend hier, de la bouche même du gérant local du bureau M. Géréneux.

Victoriaville. Ces témoignages étaient contenus dans une déclaration qu'avait faite Breton à Trois Pistoles au moment de la perquisition dans sa chambre d'hôtel. Cependant Breton aurait refusé de le signer.

De toute façon, il fut renvoyé à son procès en mars 1968.

Jean-Paul Constant, de Victoriaville, le prévenu autour de qui toute l'affaire semble avoir tourné, a comparu également devant le juge René Lacoursière hier avant midi.

Le capitaine détective Omer Fournier, de la Sûreté municipale de Victoriaville, a déposé en Cour qu'il avait procédé à l'arrestation de Constant immédiatement après l'avoisoir quitter le Lion d'Or, avec dans son automobile, un paquet déposé par un autre prévenu, Noël Langlois.

L'arrestation eut lieu près du marché public à la fin de la soirée du 1er mai et il fut conduit au poste où il ne fut relâché que le lendemain matin à 8 heures.

Après avoir perquisitionné dans son auto et y avoir trouvé la liasse de billets de 687 coupures de faux \$5, le capitaine Fournier et le détective J.M. Scott ont fait parvenir un peu de nourriture à Constant et sont allés eux-mêmes manger.

L'interrogatoire s'est poursuivi ensuite jusqu'au matin. Constant a signé une déclaration de quatre grandes pages, déclaration qui fut assemblée seulement à l'arrivée du commissaire de la Cour supérieure, à 8 heures.

Constant a été cité comme témoin par son avocat et il a déclaré: "Je crois que l'on m'a dit que je recevrais de l'aide si je collaborais, mais je ne me souviens pas si c'est avant ou après que j'ai signé la déclaration."

Le procureur de Constant a attaché beaucoup d'importance à cette question, étant donné la très longue déclaration signée par son client.

À la fin de l'enquête, le juge Lacoursière a renvoyé Constant à son procès en mars 1968.

Victoire écrasante de 25 à 5

VICTORIAVILLE, (AC) — Le Continental a écrasé le Seven-Up au compte de 25 à 5 dans une joute de la ligue Industrielle de balle-molle disputée lundi soir.

L'équipe gagnante a frappé un grand total de 24 coups sûrs, a commis quatre erreurs et a laissé huit hommes sur les buts. Le Seven-Up a frappé sept coups sûrs, laissé trois hommes sur les sentiers et commis trois erreurs.

Le lanceur gagnant Daniel Dupuis, du Continental, a retiré cinq hommes au bâton et accordé trois buts sur balles. Le perdant A. Tardif n'a retiré aucun homme au bâton et il a accordé huit buts sur balles.

Un seul circuit a été frappé dans cette joute et c'est par Michel Béliveau à la deuxième manche. Ce circuit a valu trois points au Continental.

M. Guy Hamel qui vient d'être élu à la présidence de la Société St-Jean-Baptiste du Diocèse de Nicolet. Il succède au Dr Paul Dugal.

Harmonie formée à Princeville

QUEBEC, (CD) — MM. Romeo Côté, Richard Pellerin et Roger Côté, trois mélomanes de Princeville, ont obtenu du parlement l'autorisation de canaliser jusqu'à \$30,000 dans l'organisation d'un ensemble musical, l'Harmonie de Princeville.

Bureau des licences fermé

DRUMMONDVILLE, (ML) — Le bureau provincial d'examen de conduite automobile sera fermé lundi prochain, le 26 juin. C'est ce qu'on apprend hier, de la bouche même du gérant local du bureau M. Géréneux.

POUR VOS RENOVATIONS

Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.

GERARD FORTIN
ST-ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429
Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4349



ASSERMENTATION — Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de la cité de Drummondville, M. Ludger Lépine, assermentent les deux nouveaux commissaires, MM. Jean-Guy Spénard et Bernard Messier, avant la séance régulière de lundi soir. (Photo La Tribune, Drummondville)

C'EST TOUT ICI!

TOUTE LA SEMAINE!

AVEC LE SPECTACLE

KING REID SHOWS

sur les terrains du Centre d'Achats LaSalle, à Drummondville-Sud.

Au profit du Service de Récréation de Drummondville-Sud

50 SUPER ATTRACTIONS 50

BUMPER CARS—SKYRIDE—TILT-A-WHIRL—ROUND UP
DES FILLES A GOGO—REVUE DE COULEURS
LES PONEYS SHETLAND — THE BLOD
LE PLUS GRAND CARNAVAL MOTORISE AU MONDE

Travaux municipaux: emprunt de \$75,000 à Plessisville

PLESSISVILLE, (GAB) — Québec, c'est là la part demandée à la ville pour la construction du futur pont sur la Rivière Blanche rue St-Jean.

Le maire Marcel Collin et les échelons présents à la séance ont demandé au secrétaire-trésorier de la ville de prier l'inspecteur sanitaire de prélever des échantillons d'eau tous les trois semaines, à l'automne municipal, durant la saison chaude. On précise que ces prélèvements devront être faits toutes les six ou huit semaines en d'autres périodes.

Les édiles municipaux de Plessisville désirent aussi que copie du résultat des analyses de cette eau soit fournie aux ingénieurs.

Au cours de la même séance d'ajournement, les édiles municipaux de Plessisville ont décidé de demander aux propriétaires des terrains en bordure des routes No 5 et No 49 d'enlever les clôtures le long de ces routes et ceci chaque fois que des rues de desserte seront aménagées parallèlement à ces routes. On deman-

La Garde juvénile de Princeville sera à Acton Vale le 1er juillet

ACTON VALE, (AC) — La Garde juvénile de Princeville a fait savoir aux responsables du club du centenaire d'Acton Vale qu'elle participerait à cette manifestation prévue pour le 1er juillet prochain et qui se déroulera au stade municipal d'Acton Vale.

La Garde juvénile a été fondée il y a à peine trois ans, soit en 1964. Ses cadres sont formés de 40 membres et la moyenne d'âge est de 14 ans.

M. Gilles Gervais en est le président fondateur et il assure depuis l'entraînement militaire du groupe. M. Jean-Roch Gauthier est directeur musical du groupe.

La popularité de ce groupe fait que depuis sa fondation, il a participé à de multiples manifestations et a prouvé sans nul doute qu'il a les qualités qu'on lui a attribuées, soit la précision dans la chorégraphie et la musique d'un caractère particulier.

Nouveau domaine de chasse et pêche à Plessisville: 4 lacs

PLESSISVILLE, (GAB) — Un autre domaine vient de s'ajouter à ceux déjà exploités par l'Association Chasse et Pêche de Plessisville. Cette fois, il s'agit d'un terrain boisé où se trouvent quatre lacs artificiels. Ces lacs artificiels étaient utilisés pour l'élevage de la truite par l'ancien propriétaire de ce domaine: M. Marcel Payer.

Le domaine dont l'Association Chasse et Pêche de Plessisville vient de faire l'ac-

quisition est situé à quelques milles seulement de Plessisville. Chalet et dépendances ont été construits par l'ex-propriétaire et un gardien, membre de l'Association Chasse et Pêche, sur les lieux. Il a comme tâche principale de nourrir et de surveiller les poissons dans les lacs artificiels. Une inspection et une vérification complète de ces nappes d'eau ont été faites. Environ 1,500 truites y ont été prises et placées dans les cours d'eau de la région. Des analyses d'eau ont été faites par un biologiste pour un nouvel ensemblement de ces lacs artificiels qui sont alimentés par des sources souterraines.

A la suite de cette acquisition, l'Association Chasse et Pêche de Plessisville a décidé de mettre en vente l'une de ses propriétés où l'on faisait aussi l'élevage de poissons mais où les conditions n'étaient pas idéales pour la réalisation d'un tel projet.

Lennoxville rend hommage

AUX CANADIENS FRANÇAIS

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste

AU SEUIL D'UNE ÈRE NOUVELLE...
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION EST VENUE

Exécutif de la S.S.J.B. à Lennoxville

SECTION MASCULINE

M. Lucien Matthou, président.
M. Maurice Lacharité, vice-président.
M. Jean-Louis Dionne, secrétaire-trésorier.
Conseillers: M. Omer Allard, M. Constant Chailier, M. Victor Fortier, M. Wilfrid Fortier, M. Gilles Fortier.

SECTION FÉMININE

Mme Constant Chailier, présidente.
Mme Laurent Lajoie, vice-présidente.
Mme J.-Louis Dionne, secrétaire-trésorière.
Conseillères: Mme Albert Turcotte, Mme G.-E. Yergeau, Mme Donat Bedard, Mme Jean-Louis Couture.

Hommage à tous nos concitoyens canadiens-français!

ATTENTION — Gas Duval Service est maintenant sous une nouvelle administration.

TREMBLAY BP SERVICE

Leo Tremblay, prop.

Mise au point — Réparations générales — Mécanique.

56 ouest, rue Queen — Lennoxville — 567-9448

Hommage à notre clientèle canadienne-française!

- Vêtements pour hommes, dames et enfants.
- Marchandises à la verge et menus articles.

D. HADLOCK

117, rue Queen — Lennoxville — Tél.: 569-3120

Il nous fait plaisir de rendre hommage aux Canadiens français!

CLARK'S NEWS STAND

Le populaire rendez-vous de Lennoxville

- Service amical
- Journaux
- Comptoir de chocolats
- Accessoires de fumeurs

107, rue Queen — Lennoxville — 567-3707

Soyez fiers d'être canadiens-français!

EQUIPEMENT B. MORIN INC.

(Autrefois Jules Huard Lennoxville Inc.)

Distributeur des tracteurs Ford. Tracteurs usagés reconditionnés à neuf à vendre.

Vente et service de scies à chaîne Homelite, Pioneer, McCulloch et Lombard.

Nettoyeurs d'arbres hydrauliques de marque Vincent.

301, rue Queen — LENNOXVILLE — Tél.: 567-7523

Nous rendons hommage aux CANADIENS-FRANÇAIS

KILTY CO. LTEE

M. Barnard, propriétaire.

QUINCAILLERIE

Tout pour le camping et les soins de la terrasse.

96, rue Queen — Lennoxville — 569-5559

Bonne fête aux Canadiens français!

Partez en vacances... l'esprit en paix, roulez sur des pneus fiables. Consultez nos experts.

DTS

DUSSAULT TIRE SALES REG'D.

Vendeurs de pneus Dominion — Gros et détail

425, rue Queen — Lennoxville — Tél.: 569-3848

nos meilleurs vœux à tous les

CANADIENS FRANÇAIS à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste

THE PHILIP CAREY COMPANY LIMITED

LENNOXVILLE, QUE.

Notre vocation de peuple... Mesdames, messieurs, c'est gnes de nous-mêmes devant cela être chrétien et s'est l'histoire. (Extrait d'une conférence rester Canadiens français prononcée par le chanoine Et nous voilà au point tra- Lionel Groulx, au dix-huitième-gique de notre vie. Ou nous me congrès annuel de la Fé-accomplissons cette mission, dération des Sociétés Saint-ou nous serons indignes de Jean-Baptiste du Québec, le Dieu et de notre foi, indi- 7 juin 1964).

Hommage à tous nos concitoyens canadiens-français!

FOWLER'S MACHINE SHOP

Machinage — Soudure — Sous-contrats

Chemin Haskell Hill — Lennoxville — Tél.: 562-8510

A l'occasion de la St-Jean-Baptiste nous sommes heureux de rendre hommage aux CANADIENS-FRANÇAIS

HUNTING DAIRY LTEE

Produits laitiers de renommée.

Laït — Crème — Crème glacée: 2 1/2 gallons, 1 gal., 1 chopine.

5, rue Speid — Lennoxville — 562-7122

Hommage à notre clientèle canadienne-française

ROLLING HILLS MOTEL

LICENCE COMPLETE

(prière de réserver de bonne heure)

SITUE A 2 MILES AU SUD DE LENNOXVILLE SUR LA ROUTE 5

Téléphone: 567-5234

Hommage aux Canadiens français de Sherbrooke et Lennoxville!

Vous pouvez compter sur du bon lait frais tous les jours, avec...

LAITERIE FAIRVIEW INC.

Produits laitiers

Lennoxville, Qué.

Tél.: 562-7266

Nos hommages à tous les Canadiens français!

HOTEL GEORGIAN

"L'endroit de la détente"

— 25 chambres — Salle à dîner — Taverne et grill — Stationnement gratuit.

156, rue Queen — Lennoxville. — TEL.: Taverne: 569-0105 Grill: 569-0162

ATTENTION CAMPEURS!

Soyez le ROI DES CAMPEURS avec une tente-remorque EMPEROR. Commandez-la maintenant et évitez d'être déçus. Prix à partir de \$399.

EMPEROR TRAILER SALES REG'D.

30, rue Massawippi — Lennoxville, Qué.

Meilleurs vœux aux Canadiens français!

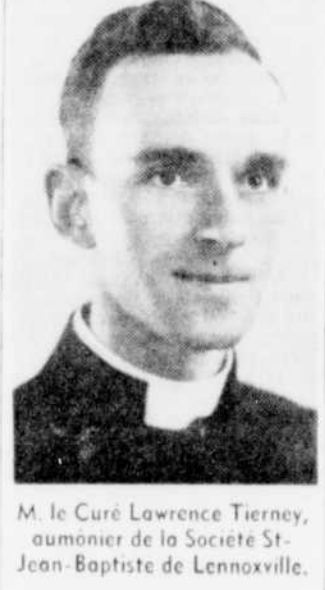
BOWN LUMBER INC.

Dépositaire des célèbres scieries — Bois de toutes formes disponible à notre moulin équipé de machinerie moderne.

- Matériaux de construction
- Planches murales — Contre-plaqué
- Menuiserie — Portes et châssis
- Bois de finition intérieure

OUPONT CANADA

28, rue Conley — LENNOXVILLE — 569-9978



M. le Curé Lawrence Tierney, aumônier de la Société St-Jean-Baptiste de Lennoxville.



Hommages et meilleurs vœux à tous nos clients et amis de langue française!

GARAGE DESRUISSEUX

Henri Desruisseaux, prop.

DEBOSSELAGE — PEINTURE — SOUDURE

CONSULTEZ DES SPECIALISTES

261, rue Queen — Lennoxville — Tél.: 562-9743

Vive les Canadiens français!

HENRI RUEL

ÉPICIER

Bière et Porter Fruits et Légumes

LIVRAISON RAPIDE

251, rue Queen, Lennoxville, Tél.: 567-4073

Hommage aux Canadiens-français!

PAT'S

Kentucky Fried Chicken

Lennoxville Sherbrooke Granby

LE CONSEIL

VILLE DE LENNOXVILLE

et M. C. W. Dougherty, maire de cette municipalité, sont heureux de rendre HOMMAGE A LEURS CONCITOYENS CANADIENS-FRANÇAIS à l'occasion de leur fête nationale.

Célébrons dignement la ST-JEAN-BAPTISTE!

SENSATIONNELLE NOUVELLE!

MOORGARD

Special peinture vinyle extérieur

Une nouvelle formule de peinture sensationnelle.

Magic Film

FINI MAT

- sèche en 30 minutes.
- à l'épreuve de l'eau... résiste aux intempéries.
- se nettoie avec de l'eau savonneuse.
- à l'épreuve des moisissures.
- dure plus longtemps.

Avec l'achat d'un gallon de peinture nous vous en donnons une pinte gratuitement. Régulier \$10.99

MOORGARD

Spécial \$8.80

Benjamin Moore

LENNOXVILLE BUILDING SUPPLIES LTD.

147, rue Queen — Tél.: 567-4874 Lennoxville



SHERBROOKE, MERCREDI, 21 JUIN 1967

5

Les Intrépides à une clinique du camp Pierre de Coubertin

MAGOG, (JPL) — Conscient de se perfectionner dans le domaine de la gymnastique, le groupe des Intrépides de Magog a organisé une clinique sur l'initiation de base et la progression de la gymnastique.

Cette leçon était sous la direction de M. Jean-Louis Leveber, professeur d'éducation physique de Montréal et directeur du camp de gymnastique Pierre de Coubertin.

M. René Teasdale, membre de la direction des Intrépides, a révélé que tous ont été attentifs à ces sages conseils et se sont dits heureux de pouvoir bénéficier de tels avantages.

La première journée a été consacrée à des exercices au sol et le lendemain, les barres parallèles et la répétition du spectacle "Expo '67" étaient au programme.

Les Intrépides profitent de l'occasion pour renouveler l'invitation faite la semaine dernière relativement au couronnement de leur reine, soirée qui sera suivie d'une danse au centre des loisirs.



PLUSIEURS CURIEUX se sont rassemblés hier après-midi dans la cour de l'Externat classique de Magog, voyant une opération de sauvetage pratiquée par les sapeurs de la cité de Magog. Ils ont été rassurés en constatant qu'il s'agissait d'un simple exercice de sauvetage! (Photo Lacasse, Magog)

Les facteurs n'iront pas par les routes de Magog le 24

MAGOG, (JPL) — Il n'y aura pas de livraison de courrier à Magog et sur les routes rurales des environs le 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste. Le bureau de poste local sera fermé toute la journée, mais il y aura cependant et ce pour la commodité des locataires des cases, une période de 9 heures à midi pendant laquelle le couloir des cases sera ouvert.

Un communiqué émanant du bureau de poste ajoute de plus que le courrier déposé dans des boîtes aux lettres de rue sera recueilli à midi et acheminé le même jour.

Guy Bouffard revient au monticule et gagne 11 à 7

LAC MEGANTIC (GD) — En dépit d'un manque de contrôle attribuable à une trop longue inactivité, Guy Bouffard a quand même limité les puissants frappeurs du Jos Leclerc Inc. à cinq coups sûrs pour conduire le Shier à une victoire de 11-7 sur cette équipe dans une partie régulière du circuit Marcel Sévigny.

Bouffard a donné 11 buts sur balles et il a retiré six frappeurs sur des prises pour remporter son premier gain de la saison.

Ce soir, le Jos Leclerc Inc. reçoit la visite de l'Amicale au terrain de la rue Notre-Dame.

Chronique judiciaire

SHERBROOKE — Une adolescente de Windsor, qui a été ramenée de Kingston (Ont.) où elle avait été hospitalisée pour une fausse couche, a comparu hier devant le juge Roger Bouchard, de la Cour du bien-être social, à Sherbrooke. Elle s'est reconnue coupable de désertion du foyer et de vagabondage.

L'adolescente a été envoyée au centre d'accueil et devra subir des examens médicaux.

Par ailleurs, un adolescent de Lennoxville, qui a été retrouvé à Toronto (Ont.), a été traduit devant le juge Bouchard.

Il s'était reconnu coupable de désertion du foyer.

L'adolescent a été envoyé au centre St-Vallier en attendant son placement institutionnel.

Enfin, un adulte, de Sherbrooke, a été cité en Cour du bien-être social.

Il s'est reconnu coupable d'avoir invité des adolescents au vol au sanatorium de Beauvoir.

L'adulte qui a été détenu pendant une semaine, a bénéficié d'un sursis de sentence.

Baldwin's Mills — Le ministère public a retiré hier des accusations de voies de fait, de vol de carabine et d'entrave à un agent de la paix portées contre un individu de Baldwin's Mills.

Il s'agit d'accusations qui remontent à une dizaine de mois alors que l'homme en question était sous traitement et sous l'influence de médicaments.

Le retrait des plaintes a été confirmé par le juge W. Redmond Hayes de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Rock Island — Deux individus, de Rock Island, se sont reconnus coupables hier d'un vol de 11 radiateurs estimés à \$400 au garage Jean-Marc Beauvais, à Tomfovia.

Ils ont été traduits devant le juge W. Redmond Hayes de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Le procureur de la couronne, M. Roland Dugré, c.r., a obtenu l'ajournement de la sentence au 27 courant.

En attendant, les inculpés auront le loisir de méditer... en prison.

Trois membres du club CADAC en vedette

DRUMMONDVILLE (GT) — Trois membres CADAC ont "voilé" la vedette au Slalom des Laurentides à Shawigan, Fernand Audet, le fier compétiteur drummondvillois, a remporté la première position dans la classe sport A. Dans la section B, Yvon Thibodeau a rafé tous les honneurs tandis que Bernard Massé, dans la classe B des Sedans, est sorti grand vainqueur. Paul Jolin a terminé deuxième dans la même classe.

Pierre Larocque — Pierre Larocque, assis de Jean Lemay comme navigateur, sur sa Viva Braham, s'est classé sixième au rallye "Pensez-y bien" des Normands. L'équipe drummondvilloise n'a perdu que sept points.

Marcel Bisson, l'organisateur du Lovering Rallye, annonce cette compétition très facile de 80 miles, est maintenant prête. Avertissez qui de droit, et soyez vigilants. Un accident est si vite arrivé.

Succès sans précédent de l'exposition annuelle du cercle des Fermières de Magog

MAGOG, (JPL) — L'exposition annuelle organisée par le Cercle des fermières de Magog a remporté un succès sans précédent alors que pas moins de deux cents exhibits étaient en montre à la salle paroissiale St-Patrice de Magog.

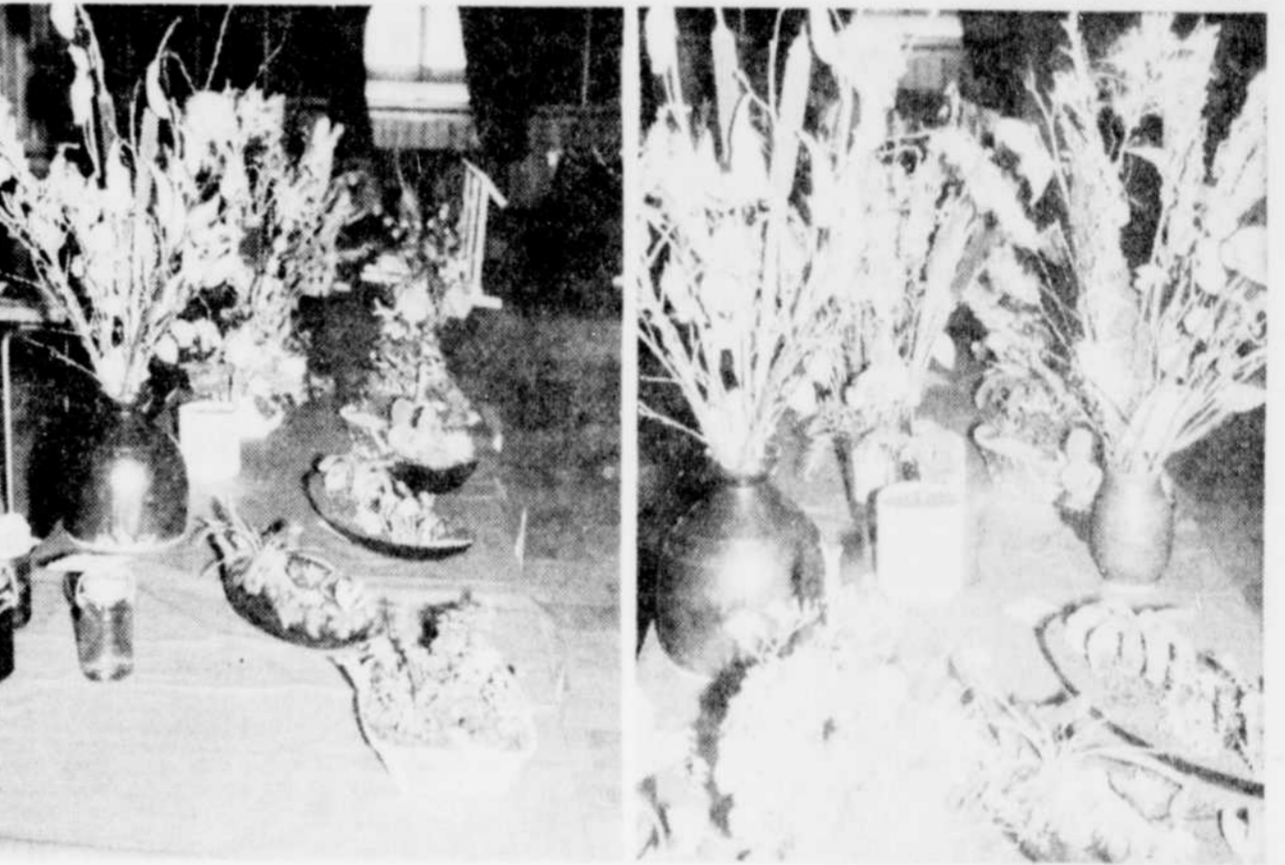
Mlle Colette Guertin, présidente locale de cet organisme, s'est dit très satisfaite de la collaboration apportée à cette exposition qui avait débuté lundi pour se terminer hier soir.

Les objets exposés étaient de très grande variété allant des pièces de tissage, de couture et de tricot jusqu'à l'art culinaire et la botanique.

Les exhibits ont été jugés hier par Mlle Lucie Tremblay, technicienne au ministère de l'Agriculture. Aussi, les premiers articles de chacune des catégories seront en concurrence avec d'autres articles provenant de cercles extérieurs lors de l'exposition inter-cercles qui se tiendra le 29 juin à St-François Xavier de Brompton.



A MAGOG, plusieurs comptoirs avaient été préparés de façon très attrayante dans les cadres de l'exposition annuelle du cercle des fermières de cette localité. (Photo Lacasse, Magog)



LES FLEURS avaient également une place de choix à l'exhibit du cercle des fermières de Magog présentée lundi et mardi à la salle paroissiale St-Patrice. (Photo Lacasse, Magog)

VAINQUEURS DU TOURNOI

— Mme Roland Godbout et M. Albert Cotterell ont obtenu le premier rang à l'issue du tournoi du président disputé au Mont Orford. Dans l'ordre habituel: Mme Dominique Beaulieu, présidente de la section féminine; M. Ernest Pouliot, agent de la Brasserie O'Keefe; M. Roland Godbout; M. Léonard Turgeon, pro à Orford; M. Georges Corbière, président du comité des tournois qui reçoit le trophée au nom de M. Albert Cotterell; M. George Trew, surveillant des départs; M. Dominique Beaulieu, secrétaire-trésorier



du club, qui remet le trophée à M. Corbière au nom du président Bill Griffiths, cause de maladie. (Photo Lacasse, Magog)

Un CEGEP, deux CAMPUS?

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'avenir d'un collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) qui pourrait se concrétiser autour d'un pôle central, au collège Marie de la Présentation, apparaît comme étant des plus prometteurs.

Les rencontres effectuées au cours des derniers jours ont fait progresser le projet de façon appréciable et il ne reste plus, maintenant, qu'à inviter les membres de la Mission des CEGEP qui viendront, sur place, analyser les mémoires préparées par deux groupes différents qui réclament l'établissement d'un Collège d'enseignement général et professionnel, à Drummondville et à Victoriaville.

Rencontre — Selon les informations fournies à La Tribune par le président du comité local de CEGEP, M. André Biron, le groupe de Victoriaville est divisé quant aux possibilités de voir s'ériger le CEGEP à Drummondville ou à Victoriaville. Une faction est favorable évidemment à la création du CEGEP à Victoriaville; cela se conçoit; un autre groupe favoriserait plutôt un Collège unique, mais avec deux campus.

Dans les deux centres, celui de Drummondville et celui de Victoriaville, les options générales de base seraient des mêmes et les options plus spécialisées seraient assurées dans l'une ou l'autre des deux villes, dépendant des disponibilités d'équipement, du nombre d'élèves, etc.

Ainsi, l'option du bois ouvré par exemple continuerait d'être donnée à Victoriaville, alors que la section technique serait assurée à Drummondville même; et ainsi de suite, pour d'autres options plus spécifiques.

Optique — Il s'agit là d'une optique tout à fait nouvelle au projet. Un document public, il y a quelques jours a peint, sur l'organisation pédagogique et administrative des CEGEP laissent entrevoir cette possibilité d'un seul CEGEP mais de deux CAMPUS, ce qui aurait l'heur de rallier la grande majorité des deux groupes intéressés au projet, autant à Drummondville qu'à Victoriaville.

La bataille pourrait se faire maintenant sur l'obtention du siège social du CEGEP. Quoi qu'il en soit, les membres de la Mission sont attendus à Drummondville au cours de l'été. En attendant, les membres du comité poursuivent leurs études à la lumière du nouveau document du ministère publié la semaine dernière. Même politique du côté de Victoriaville.

Jeune motocycliste grièvement blessé

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Un jeune motocycliste de Drummondville Nord, Robert Raymond, 20 ans, a été grièvement blessé quand sa moto a donné contre une automobile en face du restaurant Boisjoly, à Grantham Ouest. L'accident s'est produit hier vers 2h, p.m.

A son arrivée à l'hôpital Ste-Croix, on a dû lui amputer une jambe. Son compagnon de voyage, Michel Denault, 17 ans, également de St-Charles, s'en est tiré avec plusieurs contusions mais sans gravité. L'automobile était conduite par M. Yvon Langelier, de Ste-Angèle de Laval. La Sûreté provinciale de Drummondville a fait enquête sur les lieux. Quelques instants plus tard, une automobile capotait à l'intersection du boulevard Lemire et de la route St-Germain, mais son conducteur s'en est tiré indemne.

C'EST TOUT ICI!
TOUTE LA SEMAINE!
AVEC LE SPECTACLE
KING REID SHOWS
sur les terrains du Centre d'Achats LaSalle,
à Drummondville-Sud.
Au profit du Service de Récréation de Drummondville-Sud
50 SUPER ATTRACTIONS 50
BUMPER CARS—SKYRIDE—TILT-A-WHIRL—ROUND UP
DES FILLES A GOGO—REVUE DE COULEURS
LES PONEYS SHETLAND — THE BLOD
LE PLUS GRAND CARNAVAL MOTORISE AU MONDE

POUR VOS RENOVATIONS
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.
GERARD FORTIN
ST-ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429
Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4343